

Conseil Municipal du 13 Septembre 2021
COMPTE-RENDU

Nombre de conseillers	En exercice Présents Votants	14 11 13	L'An Deux Mille Vingt et Un, et le Treize Septembre à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leur séance sous la présidence de M. CASTET Éric, Maire.
Date de convocation	Le 08 Septembre 2021		
Date d'affichage	Le 08 Septembre 2021		
<p>ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme ABMESELELEME Céline, Mme BARDET Sylvie, M. CASSAIGNE Patrick, M. CASTET Éric, M. CASTET Pascal, Mme DOMINGOS Nathalie, Mme FRESSE-CHAUVEAU Valérie, Mme JACQUET Nadine, Mme JOANCHICOY DIT ARNAUDE Sandrine, , M. SANCHEZ Antoine, M. SARRAILH Mathieu.</p> <p>ÉTAIENT ABSENTS/REPRÉSENTÉS : M. CAZALA Serge (procuration donnée à Mme ABMESELELEME Céline), M. CHAVES Ludovic (procuration donnée à Mme DOMINGOS Nathalie).</p> <p>ÉTAIT ABSENT/EXCUSÉ : M. JUST Xavier.</p> <p>SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme JACQUET Nadine.</p>			
<p>ORDRE DU JOUR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atelier « Jeunes » 2021; - Demande de subvention exceptionnelle de l'Association des Parents d'Élèves (organisation d'un marché fermier) ; - Lotissement communal la Métairie : autorisation de passage sur la propriété Navailles pour construction d'un mur de clôture. 			
<p>Le procès-verbal de la séance du 20 Juillet 2021 est adopté à l'unanimité.</p>			

1. Atelier « Jeunes » 2021 :

M. le Maire fait la présentation du projet d'un atelier « Jeunes » pour les vacances de Toussaint.

Il se déroulera du 25 au 29 Octobre 2021, sur 5 ½ journées, et sera réservé aux jeunes de 14 à 16 ans. Le projet sera l'embellissement floral et paysager de massifs. En cas de pluie, des travaux de peinture en intérieur pourront être programmés.

Une bourse de 90 € sera attribuée à chaque jeune au terme du contrat. L'encadrement sera effectué par deux élus et un agent communal.

→ Proposition adoptée à l'unanimité.

2. Subvention à l'Association des Parents d'Élèves :

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal du courrier de demande de subvention de l'Association des Parents d'Élèves pour financer l'organisation d'un marché fermier sur la commune. Après avoir présenté la demande de subvention et le budget prévisionnel de la manifestation, il propose d'attribuer à l'association des Parents d'Élèves le montant sollicité, à savoir 1 500 €.

→ Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Lotissement communal la Métairie : autorisation de passage sur la propriété Navailles pour la construction d'un mur de clôture :

La Commune d'UZEIN doit réaliser un muret de clôture entre les parcelles cadastrées Section AL n° 29 et 31, propriété de M. NAVAILLES et les parcelles appartenant à la Commune cadastrées Section AL n° 476 et Section ZM n° 89.

M. NAVAILLES ayant donné son accord verbal pour que la Commune puisse intervenir sur sa propriété, les Parties ont convenu de conclure une convention afin de formaliser cet accord.

→ Proposition adoptée à l'unanimité.

Affiché le 14 Septembre 2021.

Le Maire, Éric CASTET.